



## Audition libre gendarmerie xxxxxxxxxxxx

Par le boulicaut joel, le 16/05/2018 à 15:47

Bonjour, je suis convoqué en audition libre à la gendarmerie de xxxxxxxxxxxx le 24/05/2018..suite à une plainte d'une ex amie, concernant la divulgation d'une photo postée sur face book, dont on ne voit que de dos nu..dans un lieu privé ( chez moi)..où j'ai trouvé que la lumière accompagnait cette posture de façon magique, poétique..cette photo a été postée en 2014..et cette ex amie ne s'en offusquait pas, puisque on ne voyait pas son visage...mais notre relation est + complexe..puisque je me trouvais en couple avec sa mère en 1982..qui élevait seule sa fille agée à l'époque de 10 ans..pour des raisons familiales, en 1985 j'ai dû quitter xxxxxxxxxxxx, pour me rapprocher de xxxxxxxxxxxx ( décès de mon père) et ainsi être au plus près de ma mère..le temps a passé et l'oubli aussi de ces trois années sans problème, passées auprès d'elles..et la distance a fait le reste..en octobre 2011, je reçois via face book un pseudo de la petite fille qui approchait la quarantaine..et me décrivant exactement les situations vécues agréablement de cette époque me nommant "le meilleur beau père" qu'elle avait eu..je lui réponds..mais assez vite j'ai senti de l'empressement de ces retrouvailles qu'elle désirait..je me suis trouvé assez mal à l'aise, mais la pression des réseaux ( SMS,téléphone, messagerie ) lui a donné raison, malgré qu'à cette époque j'accompagnais ma mère pour les soins d'un cancer...bref! tout avait été organisé par elle même l'hôtel, restaurant, pour un premier week end de retrouvailles..même si mon malaise s'accroissait..par la suite, nous nous sommes revus assez souvent, mais la distance était conséquente, même si elle ..... ne payait donc pas l'essence...2heures et demie de route..nos rencontres se passaient fort bien..avec tout de même quelque incohérences de sa part !! et puis quelque rendez vous manqués pour des prétextes, de longs silence blancs, et des relances, jusqu'en septembre 2012...où plus rien..sur son compte face book, j'ai cliqué sur un ami à elle..et je lui ai demandé s'il connaissait bien cette personne..pour lui aussi la même méthode, des retrouvailles après 25 ans d'absence et mon profil lui disait qq chose puisque cette amie lui avait parlé de moi..un autre EX, aussi m'a contacté en me disant "bienvenue chez les EX de.."..s'en sont suivis des échanges convergents quant à la problématique des comportements de cette amie..mais par rapport à eux, je connaissais la mère de cette amie avec laquelle j'ai dû débattre de visu et en épistolaire des dérives de sa fille..à partir de l'âge de 16 ans..où elle a quitté son apprentissage pour mener une vie dissolue..le père de sa première fille s'est suicidé, mais version forcément différente..ensuite, elle a été mariée au sein d'un milieu bourgeois où elle a eu trois enfants et au bout de sept ans est partie...pour débaucher un entrepreneur du groupe total..prenant des hommes + âgés qu'elle, n'ayant pas connu son père..et surtout pour accéder à un niveau de vie confortable..etc etc..comme tenu que pour moi, ce n'était pas une fille de passage mais que nous avons eu par le passé un lien très fort..j'ai considéré qu'elle s'était jouée de moi..ce qu'elle n'avait pas le droit de faire..donc,j'ai posté cette photo + pour la recadrer que par vengeance..je me suis senti flouer..de + ne fermant pas mon compte F/B, ça lui a permis d'engranger des données et constituer un dossier à ma charge..de mon côté, j'ai réuni tous les mails convergents de ses EX et de sa mère qui sont d'accord avec moi..je sais que ceci est une histoire complexe et

alambiquée dans laquelle je n'ai pas pû dire STOP...bien cordialement et merci de votre écoute  
M.LE xxxxxxxxxxxx.

Par **Visiteur**, le **16/05/2018** à **16:11**

Bonjour,  
Rendez vous à cette convication, puis selon la suite des événements, prenez un avocat.